

FICHE INSCRIPTION DIFFERENTS SERVICES 2026 2027

A rendre obligatoirement avant le 10 juin 2026 pour la rentrée de septembre 2026

NOM PRENOM enfant : ECOLE : CLASSE :

RESTAURANT SCOLAIRE / CANTINE

Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune (Collège Molière Bouillé Loretz avec cuisinier sur place) / ESAT Pompois pour l'école publique et privée d'Argenton l'église. Nous demandons à chaque enfant de goûter même s'il n'aime pas la valeur d'une petite cuillère.
Le nouvel espace polyvalent RESTAURANT SCOLAIRE/ accueil périscolaire et accueil de loisirs ouvrira normalement en septembre 2026 à la rentrée, si retard de travaux, les anciens lieux continueront comme habituellement à recevoir les enfants.



Inscription des enfants.....

* OUI NON à compter du...../...../2025/26

Cochez vos besoins : vos enfants seront inscrits à la cantine pour toute l'année les :

- lundi
- mardi
- jeudi
- vendredi
- besoin occasionnel (**attention repas à commander 2 semaines à l'avance sur Argenton**)



Prix du repas par enfant : 3€60 Pour informations : une forte hausse de nos prestataires (ESAT et département 79 pour le collège Molière) nous à été imposée, la commune prends en charge une partie conséquente du prix du repas de votre enfant.

Pour les élèves de maternelles : merci de prévoir une serviette de table pour la cantine marqué au nom prénom de l'enfant qui restera à l'école toute l'année sur Argenton ou qui vous sera rendue chaque vendredi dans le sac de votre enfant sur Bouillé Loretz (à remettre propre tous les lundis dans le cartable)



GARDERIE PERISCOLAIRE (matin de 7h à 8h50 et soir de 16h à 18h30 et de 15h à 18h30 les vendredis soirs)

Nous, soussignés, les responsables légaux des enfants....., les inscrivons à la GARDERIE (activités proposées : jeux, dessins, livres, jeux de sociétés, jeux libres etc.) **Il faut prévoir un goûter pour la garderie du soir (temps de goûter de 16h à 16h30).**
Les enfants peuvent emmener un petit déjeuner pratique à manger pour ceux arrivant avant 8h.

OUI

NON

BESOIN OCCASIONNEL (prévenir en amont la mairie) :

Fréquentation à compter du...../...../.....

Cochez vos besoins :

- Lundi matin
- Lundi soir
- Mardi matin
- Mardi soir
- Mercredi matin
- Mercredi midi de 12h à 12h30 (sans repas)**
- Jeudi matin
- Jeudi soir
- Vendredi matin
- Vendredi soir de 15h à 18h30**



Heure d'arrivée matin environ :h..... Heure départ soir environ :h.....

Nous, soussignés, les représentants légaux autorisons, notre-nos enfants à rentrer seul-s de la garderie àh.....

OUI

NON

Tarif de la garderie : 0.60 € euros à la demi-heure entamée / 1€20 l'heure

Tout dépassement après 18h30 sera facturé 10€/enfant la demi-heure





TRANSPORTS SCOLAIRES (Bouillé-Loretz uniquement)

Nous, soussignés, les responsables légaux des enfants..... les inscrivons AUX TRANSPORTS SCOLAIRES (entourer) **OUI** **NON**
 Pour cela, il convient de compléter une demande de carte de transport pour chaque enfant concerné, inscription en ligne via le site www.transports.nouvelle-aquitaine.fr
 Nous, soussignés, les représentants légaux autorisons, notre-nos enfant-sà rentrer seul-s à notre domicile. **OUI** **NON**

ACCUEIL DU MERCREDI APRES MIDI 12h/18h (navette gratuite de Bouillé vers Argenton à 12h)

Sur le nouvel espace polyvalent en construction selon date ouverture

Nous, soussignés, les responsables légaux des enfants..... les inscrivons à l'accueil de loisirs du mercredi après-midi de 12h à 17h (**repas + goûter inclus / garderie jusqu'à 18h** maximum 0.50€ la demi-heure) **pour les enfants scolarisés sur Loretz d'Argenton** :

- OUI POUR TOUTE L'ANNEE ou 1 sur 2** (précisez semaine paire ou impaire) **NON**
 BESOIN OCCASIONNEL (prévenir au minimum 15 jours à l'avance)

Un planning est à remplir pour 2 mois **ou inscription par mail à Mme Eulalie Chevrier : scolairealsh@loretz-argenton.fr**
 Si vous inscrivez vos enfants à l'année : il faudra penser à prévenir pour les **annulations au minimum 8 jours à l'avance**, sinon vous serez facturé sauf pour absence médicale (sur justificatif). **Un car gratuit est mis à disposition pour les enfants de Bouillé à 12h mais il faut venir les chercher sur Argenton.** Des programmes d'activités des mercredis vous seront envoyés par mail si inscription et seront affichés dans les garderies périscolaires et disponibles sur le site internet de la commune et page Facebook.

Tarifs mercredis selon QF :

Quotient Familial	Tarif en € repas et goûter inclus
0 à 550	6.00 €
551 à 770	7.00 €
771 à 1000	7.50 €
Supérieur à 1001	8.00 €



ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES (nouvel espace polyvalent sur Argenton l'église + école publique AE)

Nous, soussignés, les responsables légaux des enfants..... auront des besoins de garde pour l'accueil de loisirs, vous recevrez toutes les informations par mail pour les inscriptions environ 1 mois et demi avant chaque période. En 2026/2027 l'accueil de loisirs ouvrira sur toutes les périodes de petites vacances les 2 semaines sauf Noël (automne, hiver et printemps, fermeture vacances de Noël), 4 semaines en Juillet et la dernière semaine d'août (fermeture annuelle 3 premières semaine d'août). L'accueil de loisirs est ouvert de 7h à 18h30 (garderie de 7h à 9h et de 17h à 18h30).

Cochez vos semaines de besoins à titre d'informations : il vous faudra rendre un bulletin pour toute inscription

- Vacances automne (octobre) : 1^{ère} semaine 2^{ème} semaine
 Vacances hiver (février) : 1^{ère} semaine 2^{ème} semaine
 Vacances printemps (avril) : 1^{ère} semaine 2^{ème} semaine
 Vacances été Juillet : 1^{ère} semaine 28 2^{ème} semaine 29 3^{ème} semaine 30 4^{ème} semaine 31
 Vacances été Août : 4^{ème} semaine 35

- Besoin occasionnel selon les périodes**

Vous recevrez les plaquettes d'animations par mail ou papier (été) avec à l'intérieur le **bulletin d'inscription à rendre par mail à Eulalie CHEVRIER : scolairealsh@loretz-argenton.fr** ou papier à la mairie pour chaque période de vacances avant la date indiquée sur celui-ci. Places limitées par ordre d'arrivée **60/68 places maximum**. **Pour tout renseignement sur l'accueil de loisirs vacances : contactez Mme Eulalie CHEVRIER.** Les tarifs sont disponibles sur le règlement intérieur de l'accueil et sur les plaquettes.

IMPORTANT

Nous, responsables légaux des enfants....., nous nous engageons à prévenir la mairie en cas de changements (adresse, téléphone, fréquentation, personnes autorisées) et validons toutes les informations notées dans le dossier. **Nous nous engageons à lire et à respecter les règlements intérieurs de chaque service (disponibles sur le site internet de la commune) et à régler toutes les factures des services reçues par la Trésorerie de Thouars.**

DATE :

SIGNATURES :